

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20230510-2023-05-10-2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2023

Publication : 11/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-05-10-2

L'an deux mille vingt-trois, le dix-mai, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEUCAMP L., Mme CARON A., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. LEROY E., M. PETIT M., M. COUAILLET T., M. SERAFFIN JC., Mme BOUCLON S, Mme POIS L., M. BARUT H.

Etaient absents excusés : Mme MOA K., (pouvoir à Mme CARON), M. LEROY E. (pouvoir à M. BEUCAMP L.), Mme POIS L. (pouvoir à Mme POIS BL)

Etaient absents : M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A., M. SERAFFIN J-C

Date de convocation : 02/052023

Date d'affichage : 02/05/2023

Nombre de conseillers en exercice :27

Présents : 20

Votants : 23

M. BEUCAMP Loïc a été désigné secrétaire de séance.

□□□□□□□□□□□□□□□□

OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN IMMEUBLE ENTRE SNA ET HABITAT 76

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant le projet porté par le bailleur Habitat 76 consistant à reconvertir l'ancien dortoir de l'ex-lycée Honoré Pons en 20 logements locatifs sociaux et en un pôle de santé médical et paramédical,
- Considérant l'avis favorable de la Commission des Travaux, Voirie, Réseaux, qui s'est réunie le 3 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

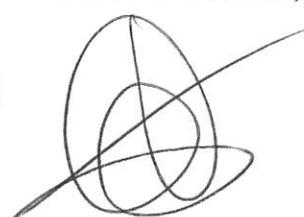
- Décide de valider le projet porté par Habitat76 et la commune, consistant à reconvertir l'ancien dortoir de l'ex-lycée Honoré Pons en 20 logements locatifs sociaux et en un pôle de santé médical et paramédical au rez-de chaussée, ainsi que l'aménagement d'un stationnement à proximité,
- Autorise Madame le Maire ou tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer la convention de partenariat ainsi que tout document ou toute décision inhérente à la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 10 mai 2023

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, Loïc BEUCAMP



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat